



SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2026-03-04 Tagesschau vom 04.03.2026 Hauptausgabe

Émission : SRF Tagesschau | 2026-03-04 | Analysée le : 2026-05-19 12:21

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Masstab: Art. 4 RTVG

**SCORE
GLOBAL**

4.5/10

Déséquilibre considérable

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>	<i>Droite</i>

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne accordée aux partis de gauche par rapport aux partis de droite (regroupement selon CHES 2024).

TENDANCE (G - D)

4.2 / 10

Équilibré

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — chesdata.eu | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](https://doi.org/10.1017/XES.2022.1) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](https://www.pewresearch.org/)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance. Le Conseil fédéral est composé de 7 membres : UDC (2 sièges), PS (2 sièges), PLR (2 sièges), Le Centre (1 siège). Il n'existe pas de rôle d'opposition classique — tous les grands partis sont représentés au gouvernement. Les petits partis (Les Verts, PVL, PEV) ne sont pas représentés au Conseil fédéral, mais sont actifs au Conseil national.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale
UDC	8.0	62	Gouvernement (2 CF)	Limitier la migration, souveraineté, réduction de l'État
PS	2.5	41	Gouvernement (2 CF)	État social, redistribution, migration ouverte
PLR	6.5	28	Gouvernement (2 CF)	Liberté économique, État allégé, bilatérales
Le Centre	5.0	29	Gouvernement (1 CF)	Pragmatisme, allègement fiscal pour les familles, stabilisation UE
Les Verts	2.0	23	Pas de représentation au CF	Protection du climat, désarmement, redistribution
PVL	4.0	10	Pas de représentation au CF	Économie verte, migration libérale, ancrage à l'UE
PEV	5.5	2	Pas de représentation au CF	Valeurs chrétiennes, positions centristes

La politique intérieure suisse est marquée par la tension entre consolidation budgétaire et dépenses sociales, l'UDC et le PLR réclamant des coupes, tandis que le PS et Les Verts préfèrent des hausses de recettes. Les Bilatérales III avec l'UE constituent un autre conflit majeur entre les partis favorables à l'UE (PS, PLR, Le Centre, PVL) et l'UDC eurosceptique. La politique migratoire reste durablement controversée, avec l'UDC du côté restrictif et le PS/Les Verts du côté ouvert.

SRF (Schweizerisches Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision suisse, financé par les redevances Serafe et soumis à l'art. 4 LRTV (présentation exacte et équilibrée). En tant que plus grande organisation médiatique de Suisse, SRF porte une responsabilité particulière pour la formation démocratique de l'opinion. Des critiques — notamment dans l'entourage de l'UDC — reprochent à SRF un biais structurel en faveur de la gauche, ce qui renforce la pertinence d'une analyse systématique.



CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position programmatique
UDC	-1	21:08 « L'UDC est notamment passée au non » — le représentant de l'UDC reçoit une brève explication, mais est placé dans le contexte de l'échec d'un paquet d'économies. La position programmatique (réduire les dépenses de l'État) est correctement restituée, mais le contexte (l'UDC a rejeté la solution rapide PLB, pas les économies en général) n'est présenté que succinctement — légèrement déformé par le cadrage
PS	+1	20:34 « En commission, le PS par exemple n'était pas encore contre » / 20:40 « parce que ce sont les consommatrices et consommateurs qui auraient payé à la fin » — la position du PS (protection du pouvoir d'achat) est expliquée et présentée de manière motivée ; la position programmatique (État social, pouvoir d'achat) correctement restituée
PLR	0	Non mentionné directement dans l'émission — pas de représentation, pas de déformation
Le Centre	+1	20:03 « L'idée issue des rangs du Centre semblait financièrement attrayante » / 20:11 « Je suis déçu, parce que tout le monde avait dit qu'il ne fallait pas seulement faire des économies, mais aussi agir du côté des recettes » — la position du Centre est présentée avec sympathie, la déception est citée directement ; la position programmatique (budget équilibré, recettes ciblées) correcte
Les Verts	-1	07:06 « Bente Scheller, de la Heinrich-Böll-Stiftung, proche des Verts allemands » — la proximité de l'experte avec les Verts est rendue transparente, ce qui est correct ; cependant, aucune position des Verts suisses n'est présentée dans l'émission — omission
PVL	0	Non mentionné — pas de représentation
PEV	0	Non mentionné — pas de représentation

Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : PS (score +1) — la position est présentée avec motivation
- Déformation la plus forte : UDC (score -1) — le rejet du PLB est cadré dans le contexte de l'échec, sans expliquer complètement la logique de fond de l'UDC
- Écart moyen par rapport à 0 : 0.3
- Conclusion : La couverture de la politique intérieure est globalement modérément équilibrée. La position de l'UDC est légèrement cadrée dans un contexte négatif (échec du paquet d'économies), tandis que la position du PS est assortie d'une explication motivée. Les écarts sont faibles et pas suffisamment systématiques pour conclure à un biais partisan clair.



CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

Données de l'émission

- Titre : SRF Tagesschau
- Date : 04.03.2026
- Présentateur/trice : Cornelia (nom de famille non mentionné)
- Reporters : Simon Roth (succession en Iran), Petra Frey (armée américaine), Benedikt Hofer (Gardiens de la révolution), Georg Halter (finances fédérales), Andreas Reich (industrie UE), Markus Schnurrenberger (billets de banque)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Anita Bünter	Correspondante SRF Moyen-Orient (Amman)	SRF	Neutre (journaliste)
Pascal Weber	Correspondant SRF États-Unis (Washington)	SRF	Neutre (journaliste)
Franziska Ramser	Présentatrice Rundschau	SRF	Neutre (journaliste)
Bente Scheller	Experte Heinrich-Böll-Stiftung	Fondation proche des Verts (D)	Gauche-verte
Pete Hegseth (cité)	Secrétaire américain à la Défense	Parti républicain américain	Droite
Porte-parole militaire israélien (cité)	Porte-parole des FDI	Gouvernement israélien	Droite conservatrice
Ministre israélien de la Défense Katz (cité)	Ministre de la Défense d'Israël	Likoud	Droite
Représentant du Centre (non nommé)	Conseil national	Le Centre	Centre
Représentant du PS (non nommé)	Conseil national	PS	Gauche
Représentant de l'UDC (non nommé)	Conseil national	UDC	Droite
Porte-parole du DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	Administration fédérale	Neutre
Porte-parole de Swiss	Compagnie aérienne Swiss	Secteur privé	Neutre
Porte-parole de la BNS	Banque nationale suisse	Étatique	Neutre
Conseiller fédéral Jans	Ministre de la Justice	PS	Gauche
Président de la Confédération Parmelin	Président de la Confédération	UDC	Droite



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Ursula von der Leyen (citée)	Présidente de la Commission européenne	PPE (D)	Centre-droite
Représentant de Swissmem	Association de l'industrie technologique suisse	Association économique	Libéral-économique

Thème principal

L'émission rend compte de la guerre militaire américano-israélienne en cours contre l'Iran (jour 5), de la question de la succession après l'ayatollah Khamenei tué, ainsi que de sujets de politique intérieure suisse (finances fédérales, vols d'évacuation, politique industrielle de l'UE, nouveaux billets de banque).



CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

Faits durs

Faits durs — 9 techniques quantifiables et scientifiquement robustes

1. SÉLECTION DES EXPERTS

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expert 1 : Bente Scheller, Heinrich-Böll-Stiftung

Horodatage	07:04–08:28
Déclaration	« On peut supposer, compte tenu de leur rôle puissant [...] qu'ils sont ici une véritable force motrice [...] Je crains que cela n'existe pas non plus en plus grand nombre jusqu'à présent. »
Classification	Politologue/experte du Moyen-Orient de la Heinrich-Böll-Stiftung, proche des Verts allemands. Structurellement partielle sur les sujets touchant à la politique étrangère verte (droits de l'homme, changement de régime, démocratisation).
Contre-voix manquante	Expert en sécurité réaliste (p. ex. IISS, RAND Corporation), politologue iranien, analyste russe ou chinois.

Vérification approfondie des sources :

(a) FINANCEMENT : La Heinrich-Böll-Stiftung est financée principalement par le budget fédéral allemand (financement des fondations partisans), proche du parti Bündnis 90/Die Grünen. Conflit d'intérêts : sur des sujets tels que le changement de régime, la démocratisation et les droits de l'homme en Iran, il existe une concordance structurelle avec la politique étrangère verte.

(b) MANDAT : La fondation a un mandat politique explicite (valeurs vertes, promotion de la démocratie). Cela n'est pas compatible avec une évaluation entièrement neutre sur les questions de changement de régime en Iran.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Fondation proche des Verts sur le thème du changement de régime ; conflit d'intérêts structurel présent

D2 Risque personnel : +1 — Experte avec ancrage institutionnel ; risque personnel modéré

D3 Compétence : +2 — Experte du Moyen-Orient avec une longue expérience ; le domaine de ses déclarations (Gardiens de la révolution, stabilité du régime) est son champ de spécialisation

D4 Cohérence des opinions : +1 — Aucune déclaration antérieure contradictoire connue ; ligne cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Principalement analytique, avec des réserves (« Je crains ») ; pas purement incitatif

D6 Niveau de source : 0 — Analyse secondaire ; aucune source primaire citée

TOTAL : +4 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) COMPÉTENCE : Une source politiquement proche est présentée comme instance spécialisée.

Expert 2 : Anita Bünter (correspondante SRF Moyen-Orient)

Horodatage	03:15–06:13, 13:07–14:27
Déclaration	« Il ne faut donc pas sous-estimer les capacités militaires du régime iranien en ce moment. »



Classification	Correspondante interne SRF ; journalistique, non scientifique. Aucune expertise avérée en stratégie militaire ou en politique intérieure iranienne.
Contre-voix manquante	Analyste militaire spécialisé dans l'Iran.

Vérification approfondie des sources :

(a) **FINANCEMENT** : SRF, service public, financé par Serafe. Pas de conflit d'intérêts direct dans la couverture de l'Iran.

(b) **MANDAT** : Mandat journalistique ; compatible avec des évaluations, mais sans expertise scientifique.

D1 Conflit d'intérêts : +1 — Aucun conflit d'intérêts structurel identifiable

D2 Risque personnel : +1 — Correspondante dans une région en crise ; risque personnel accru

D3 Compétence : 0 — Journaliste, non experte militaire ; les déclarations sur les capacités militaires sont des évaluations, non des analyses spécialisées

D4 Cohérence des opinions : +1 — Aucune contradiction identifiable

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Principalement factuel, avec indication de sources (« selon des sources américaines »)

D6 Niveau de source : -1 — Secondaire ; se réfère à des « sources américaines » sans précision

TOTAL : +3 → FEU DE SOURCE : JAUNE

Groupes d'experts manquants :

- Juriste en droit international (légalité de l'attaque)
- Analyste militaire indépendant (non interne à SRF)
- Politologue iranien ou intellectuel de la diaspora

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Bente Scheller, Heinrich-Böll-Stiftung	-1	+1	+2	+1	+1	0	+4	JAUNE
Anita Bünter (correspondante SRF Moyen-Orient)	+1	+1	0	+1	+1	-1	+3	JAUNE

Résumé :

- Bente Scheller (Heinrich-Böll/proche des Verts) : JAUNE (+4) — compétence présente, mais conflit d'intérêts structurel sur le thème du changement de régime ; présentée comme experte neutre
- Anita Bünter (correspondante SRF) : JAUNE (+3) — évaluation journalistique, sans expertise militaire ; références de sources non spécifiées



2. SÉLECTION DES SOURCES

5/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

Source 1 : Secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth (citation directe)

Horodatage

10:09–10:30

Déclaration

« Seuls les États-Unis sont en outre capables [...] cela signifie pour nos adversaires iraniens radicaux islamistes la destruction pure. Ils sont finis et ils le savent. »

(a) Financement : Gouvernement américain ; étatique. Conflit d'intérêts : Hegseth est une partie au conflit et a un intérêt direct à présenter la puissance américaine.

(b) Conflit d'intérêts structurel : En tant que secrétaire à la Défense d'une partie au conflit, Hegseth n'est pas une source neutre pour évaluer la situation de guerre.

(c) Source contraire manquante : Voix américaine critique (sénateur démocrate, analyste militaire indépendant), source gouvernementale iranienne, porte-parole de l'ONU.

Source 2 : Heinrich-Böll-Stiftung (Bente Scheller)

Horodatage

07:04

Déclaration

« On peut supposer, compte tenu de leur rôle puissant [...] qu'ils sont ici une véritable force motrice »

(a) Financement : Budget fédéral allemand, fondation partisane proche des Verts.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Sur la thématique du changement de régime, il existe une concordance avec la politique étrangère verte.

(c) Source contraire manquante : Expert en sécurité réaliste évaluant différemment la stabilité du régime.

Source 3 : « Média d'opposition iranien » (non nommé)

Horodatage

04:09

Déclaration

« un média d'opposition iranien rapporte qu'il aurait déjà été élu »

(a) Financement : Inconnu — source non identifiée.

(b) Conflit d'intérêts structurel : Les médias d'opposition ont un intérêt structurel pour certains récits sur le régime iranien.

(c) Source contraire manquante : Source officielle iranienne, agence de presse internationale neutre.

Vérification des rumeurs (points de pénalité) :

Rumeur 1 :

Horodatage : 04:09

Affirmation : « un média d'opposition iranien rapporte qu'il aurait déjà été élu »

Marqueur verbal : « rapporte » (sans source primaire, média d'opposition non identifié)

Source primaire disponible : NON — +1 point de pénalité

Rumeur 2 :



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Horodatage : 11:48

Affirmation : « Les munitions se feraient rares, dit-on dans la région. »

Marqueur verbal : « dit-on dans la région » — aucune source primaire identifiable

Source primaire disponible : NON — +1 point de pénalité

Rumeur 3 :

Horodatage : 23:02

Affirmation : « est cependant visé selon des sources de la Commission européenne »

Marqueur verbal : « selon des sources de la Commission européenne » — source anonyme

Source primaire disponible : NON — +1 point de pénalité

Résumé : La sélection des sources est dominée de manière unilatérale par les perspectives occidentales et israéliennes ; les perspectives iraniennes, russe et chinoise sont absentes. Trois rumeurs sans sources primaires identifiables augmentent le score. La seule experte externe (Scheller) n'est pas politiquement neutre.



3. RÉPARTITION DU TEMPS

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Temps de parole estimé :

- Guerre en Iran (thème principal) : (54 %)
- Politique intérieure suisse (finances fédérales, évacuation, UE, billets de banque, sport) : (38 %)
- Présentatrice/transitions : (8 %)

Au sein du thème iranien :

- Perspective américaine/israélienne (citation Hegseth, porte-parole des FDI, Katz) : (21 % du bloc Iran)
- Correspondants SRF (Bünter, Weber) : (50 % du bloc Iran)
- Experte proche des Verts (Scheller) : (14 % du bloc Iran)
- Perspective iranienne (régime ou population) : (0 %)

Résumé : La répartition du temps au sein du thème iranien est structurellement déséquilibrée : les voix iraniennes (régime ou population civile) ne bénéficient d'aucun temps de parole direct. La perspective occidentale-israélienne domine, complétée par des évaluations internes à SRF. Une émission équilibrée aurait inclus au moins une voix iranienne ou internationale neutre.



4. OMISSIONS (Selective Omission)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Omission 1 :

Contexte Victimes civiles et situation humanitaire en Iran

Pertinent pour : ensemble du bloc Iran (00:07–14:27)

Effet

Les bombardements de l'Iran sont présentés exclusivement comme un événement militaro-stratégique. Les victimes civiles, les infrastructures détruites et la détresse humanitaire de la population iranienne ne sont pas mentionnées. Cela crée une image de la guerre comme problème technique militaire, non comme catastrophe humanitaire.

Omission 2 :

Contexte Qualification juridique internationale de l'attaque américano-israélienne

Pertinent pour : 09:15 « Depuis cinq jours, les États-Unis et Israël [...] attaquent l'Iran presque sans interruption depuis les airs »

Effet

L'attaque est traitée comme un fait établi, sans que la question de sa légalité au regard du droit international soit posée. Cela normalise l'attaque et empêche une mise en contexte critique.

Omission 3 :

Contexte Politique de neutralité suisse dans le contexte de la déclaration de solidarité

Pertinent pour : 14:40 « Le président de la Confédération Guy Parmelin a [...] exprimé sa solidarité »

Effet

La question de savoir si une déclaration de solidarité avec une partie au conflit (États-Unis/Israël) est compatible avec l'obligation de neutralité suisse n'est pas posée. Cela laisse la déclaration de Parmelin sans examen critique.

Résumé : L'omission systématique des perspectives humanitaires, juridiques internationales et de neutralité crée une image unilatérale du conflit comme événement militaro-stratégique. C'est le constat individuel le plus fort de l'émission.

Voix manquantes

- Juriste en droit international : aurait situé la légalité de l'attaque américano-israélienne au regard de la Charte de l'ONU et éclairé la question de la déclaration de guerre vs. légitime défense
- Organisation humanitaire (CICR, HCR) : aurait présenté la situation de la population civile en Iran et les conséquences humanitaires des bombardements
- Opposant politique iranien en exil (nuancé) : aurait apporté une perspective plus nuancée sur les scénarios de changement de régime et les aspirations de la population iranienne
- Diplomate ou analyste russe ou chinois : aurait éclairé la réaction géopolitique des autres grandes puissances face au conflit
- Critique américain de la stratégie militaire (p. ex. sénateur démocrate, historien militaire) : aurait présenté le débat interne américain sur la stratégie

Präsident: Schläpfer, David - **Kontakt:** kontakt@SVFAB.ch - **Adresse:** SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- Expert suisse en neutralité/juriste en droit international : aurait examiné la compatibilité des déclarations de solidarité suisses avec l'obligation de neutralité
- Économiste de l'énergie : aurait situé les conséquences économiques du conflit pour la Suisse et l'Europe
- Journaliste iranien ou citoyen en Iran : aurait apporté directement la perspective de la population concernée



5. MANIPULATION DES CHIFFRES

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Des chiffres complets comprennent : valeur absolue, part (%) et tendance

Constat 1 :

Horodatage 09:52

Chiffre : « plus de 2000 attaques effectuées »

Dimensions : (a) valeur absolue indiquée — (b) part manquante — (c) tendance manquante

Contexte manquant

Aucune indication du nombre d'attaques par jour, du nombre de cibles touchées, du nombre de cibles civiles vs. militaires, ni de comparaison avec d'autres conflits

Effet

Le chiffre de « 2000 attaques » est impressionnant et suggère une puissance militaire écrasante, sans que le spectateur puisse en évaluer la signification.

Constat 2 :

Horodatage 08:38

Chiffre : « estimé entre 30 et 50 pour cent de la performance économique »

Dimensions : (a) valeur absolue manquante — (b) part indiquée (fourchette) — (c) tendance manquante

Contexte manquant

La fourchette de 30–50 % est très large ; aucune indication de source pour l'estimation ; aucune comparaison avec d'autres pays

Effet

Suggère une domination économique des Gardiens de la révolution sans problématiser l'incertitude de l'estimation.

Résumé : Les chiffres sont utilisés de manière sélective pour illustrer la puissance militaire (États-Unis) et le pouvoir économique (Gardiens de la révolution), sans mise en contexte complète. La manipulation est modérée — pas d'inducement actif en erreur, mais contextualisation insuffisante.



6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Association 1 :

Horodatage

01:55

Citation

« *Mojdabah Khamenei est considéré comme un dur. Il aurait joué dans le passé un rôle clé dans la répression des manifestations.* »

Technique : utilisation de « aurait » (affirmation non confirmée) + association avec la violence contre les manifestants + images d'archives des manifestations de 2009

Effet

Khamenei junior est préjugé par association avec la violence et la répression, sans que l'affirmation soit étayée.

Association 2 :

Horodatage

10:22

Citation

« *adversaires iraniens radicaux islamistes* » (citation Hegseth, reprise sans commentaire)

Technique : la désignation « radical islamiste » est affichée comme citation de Hegseth, mais n'est pas contextualisée ni remise en question.

Effet

Le cadrage de l'Iran comme « radical islamiste » est normalisé par la reprise non commentée de la citation.

Vérification des sources pour Mojtabah Khamenei (acteur implicitement cadré négativement) :

- L'émission s'appuie-t-elle sur des sources primaires vérifiables ? NON — « il aurait [...] joué » sans indication de source
- Les affirmations centrales sont-elles falsifiables ? EN PARTIE — le rôle lors des manifestations de 2009 est documenté historiquement, mais l'affirmation spécifique concernant Khamenei junior n'est pas étayée
- Matrice de risque : Khamenei junior n'a rien à gagner et tout à perdre de par sa position — prudence accrue requise pour les affirmations non vérifiées
- CATÉGORIE DE RÉSULTAT : B (cas limite — partiellement étayé, partiellement spéculatif)

Résumé : L'émission utilise des constructions au conditionnel pour des accusations graves contre Khamenei junior, sans citer de sources primaires. La reprise non commentée de la désignation « radical islamiste » de Hegseth est problématique. Score modéré, car aucune campagne systématique de culpabilité par association n'est identifiable.



7. TIMING

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Position : 00:07–00:56 (teaser/début)

Contenu : « Successeur possible de Khamenei, son fils Mojtabah, jusqu'ici un dur dans l'ombre, pourrait devenir le nouveau guide suprême de l'Iran. »

Effet de timing

Le terme « dur » est posé dès le teaser, avant tout contexte ou mise en perspective. Cela conditionne la perception du spectateur pour l'ensemble du reportage suivant.

Constat 2 :

Position : 17:54–18:07 (transition vers Rundschau)

Contenu : « Grande joie à la mort du dirigeant iranien. Cet idiot est enfin parti. »

Effet de timing

La citation émotionnelle (« Cet idiot est enfin parti ») est placée comme teaser pour la Rundschau — à la fin du bloc principal, comme conclusion émotionnelle. Cela renforce le sentiment anti-régime et laisse une impression émotionnelle au spectateur.

Résumé : Le placement de « dur » dans le teaser et de la citation émotionnelle de la diaspora à la fin du bloc Iran sont stratégiquement efficaces et influencent la perception du spectateur sans que cela soit journalistiquement nécessaire.



8. INDIGNATION SÉLECTIVE

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

Constat 1 :

Horodatage

12:04–13:03

Événement déclencheur : Pascal Weber commente les déclarations du secrétaire américain à la Défense Hegseth sur la puissance militaire américaine et les objectifs de guerre.

Réaction : « Pete Hegseth essaie à chacune de ses apparitions de ne pas laisser surgir de comparaisons avec la guerre en Irak. En même temps, il le fait notamment parce que dans son argumentation, toute réflexion sur l'après semble faire défaut. »

Comparaison

Ministre israélien de la Défense Katz, 05:36 — Réaction : aucune mise en contexte critique par la correspondante ; la déclaration de Katz (« tout successeur [...] serait sur la liste des cibles ») est rapportée sans commentaire critique.

Asymétrie : Weber commente Hegseth de manière critique (absence de planification d'après-guerre, comparaison avec la guerre en Irak), tandis que la menace de Katz contre tout futur dirigeant iranien reste sans mise en contexte critique analogue. L'asymétrie est démontrable, mais modérée.

Degré d'indignation : 2/5 — la critique de Hegseth est factuelle-analytique, non émotionnelle

Sélectivité : 2/5 — Katz ne reçoit pas de mise en contexte critique analogue, mais l'asymétrie n'est pas extrême

Résumé : Une asymétrie modérée est démontrable : les déclarations de Hegseth sont mises en contexte de manière critique (comparaison avec la guerre en Irak, absence de planification d'après-guerre), tandis que la menace de Katz contre tout futur dirigeant iranien reste sans critique analogue. Le constat est réel, mais pas grave.



9. EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — image globale)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

Horodatage Ensemble du bloc Iran

Perspective/fait manquant : population civile iranienne, situation humanitaire, victimes civiles

Pertinence : une guerre comprenant « plus de 2000 attaques » en quatre jours a nécessairement des conséquences humanitaires pour la population civile.

Impact : l'absence de cette perspective crée une image de la guerre comme opération militaire propre sans souffrance humaine.

Constat 2 :

Horodatage 09:15 « Depuis cinq jours, les États-Unis et Israël [...] attaquent l'Iran presque sans interruption depuis les airs »

Perspective/fait manquant : qualification juridique internationale de l'attaque

Pertinence : une attaque contre un État souverain sans mandat de l'ONU est fondamentalement problématique au regard du droit international et aurait dû être mise en contexte.

Impact : l'attaque est traitée comme allant de soi, ce qui constitue une légitimation implicite.

Constat 3 :

Horodatage 14:40 « Le président de la Confédération Guy Parmelin a [...] exprimé sa solidarité »

Perspective/fait manquant : politique de neutralité suisse et ses limites

Pertinence : la Suisse a une obligation constitutionnelle de neutralité ; les déclarations de solidarité avec des parties au conflit sont politiquement et juridiquement pertinentes.

Impact : la déclaration de Parmelin est présentée sans examen critique comme un acte diplomatique ordinaire.

Résumé : L'émission présente des lacunes systématiques en matière de perspectives humanitaires, juridiques internationales et de neutralité. C'est le constat le plus grave de l'émission et il touche directement à l'obligation d'équilibre prévue par l'art. 4 LRTV.

Faits mous

Le conflit iranien est un sujet géopolitique hautement complexe avec des récits divergents : intérêts sécuritaires occidentaux vs. souveraineté iranienne, débat sur le changement de régime vs. intérêts de stabilité, escalade militaire vs. solution diplomatique. L'émission traite d'un scénario de guerre fictif (ou hypothétique) dans lequel les États-Unis et Israël mènent des opérations militaires actives contre l'Iran — un scénario qui ne s'est pas produit dans le monde réel au moment de l'analyse, mais qui est traité comme un exercice journalistique ou un scénario futur. L'importance sociale est énorme : une guerre au Moyen-Orient affecte les prix de l'énergie, les flux de réfugiés, l'architecture de sécurité internationale et la politique de neutralité suisse.

Part des perspectives couvertes



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevée = meilleure). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).

- [A] Population civile iranienne et sa situation sous les bombardements
- [B] Qualification juridique internationale de l'attaque américano-israélienne
- [C] Réaction russe et chinoise au conflit
- [D] États arabes et leurs intérêts sécuritaires (États du Golfe)
- [E] Politique de neutralité suisse et ses limites dans le contexte du conflit
- [F] Situation humanitaire en Iran (victimes civiles, infrastructures)
- [G] Voix critiques envers la stratégie militaire américaine aux États-Unis mêmes (démocrates, experts militaires)
- [H] Voix de l'opposition iranienne en exil (nuancées, pas seulement des acclamations)
- [I] Conséquences économiques pour la Suisse (prix de l'énergie, commerce)
- [J] Alternatives diplomatiques et initiatives de paix

[A] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La situation de la population civile iranienne sous les bombardements n'est à aucun moment abordée ; les victimes civiles, les conséquences humanitaires et la souffrance de la population sont totalement absentes.

[B] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Une qualification juridique internationale de l'attaque (légitime défense ? agression ? Charte de l'ONU ?) est totalement absente ; aucun juriste, aucun spécialiste du droit international n'est consulté.

[C] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La Russie et la Chine, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et partenaires stratégiques de l'Iran, ne sont pas mentionnées.

[D] ÉVOQUÉ

Horodatage : 11:34 — Citation : « un projectile iranien a atterri près de l'ambassade américaine à Dubaï » / 14:09 « surtout auprès des États du Golfe » — Évaluation : les États du Golfe sont mentionnés comme parties concernées, mais leur position politique et leurs intérêts sécuritaires ne sont pas approfondis.

[E] OMIS

Horodatage : 14:40 — Citation : « Le président de la Confédération Guy Parmelin a [...] exprimé sa solidarité » — Évaluation : la politique de neutralité suisse n'est pas discutée ; la question de savoir si les déclarations de solidarité avec des parties au conflit sont compatibles avec la neutralité n'est pas posée.

[F] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : La situation humanitaire en Iran (victimes civiles, hôpitaux, infrastructures) n'est pas abordée.

[G] ÉVOQUÉ

Horodatage : 12:04 — Citation : « Pete Hegseth essaie à chacune de ses apparitions de ne pas laisser surgir de comparaisons avec la guerre en Irak » — Évaluation : la critique de la stratégie américaine est évoquée par le correspondant SRF, mais aucune voix américaine contraire (démocrates, experts militaires) n'est directement citée.

[H] ÉVOQUÉ



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Horodatage : 17:34 — Citation : « Grande joie à la mort du dirigeant iranien. Cet idiot est enfin parti. » —

Évaluation : les voix de la diaspora iranienne sont évoquées dans l'annonce de la Rundschau, mais ne sont pas analysées en profondeur.

[I] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Les conséquences économiques pour la Suisse (prix de l'énergie, relations commerciales, marchés financiers) ne sont pas abordées.

[J] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Les alternatives diplomatiques, les initiatives de paix ou les options de négociation ne sont pas discutées ; la guerre est traitée comme une réalité donnée, sans éclairer les alternatives.

Score d'exhaustivité : 3/10

Justification : Sur dix perspectives pertinentes, seules deux sont évoquées (D, G) et une est mentionnée marginalement (H) ; sept perspectives font totalement défaut. L'émission se concentre sur les développements militaires et les questions de pouvoir, mais néglige systématiquement les dimensions humanitaires, juridiques internationales, diplomatiques et économiques. C'est un constat considérable pour une émission d'information principale d'un diffuseur de service public soumis à une obligation d'équilibre.



Faits mous — 6 techniques qualitatives

10. CADRAGE (Framing)

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage	00:10 / 01:06
Citation	« <i>En Iran, la question de l'avenir se pose.</i> » / « <i>Qui comblera le vide du pouvoir ?</i> »
Manipulation	La guerre est cadrée comme une question de façonnement de l'avenir iranien — non comme une attaque contre un État souverain. Le cadrage « vide du pouvoir » implique que le régime précédent est déjà dépassé et qu'il ne s'agit plus que de la succession.
Pourquoi problématique	Ce cadrage reprend implicitement la perspective des agresseurs (le changement de régime comme objectif) et normalise la guerre comme moyen de démocratisation.

Constat 2 :

Horodatage	09:30
Citation	« <i>Les États-Unis, en revanche, se montrent aujourd'hui extrêmement confiants dans la victoire.</i> »
Manipulation	« Confiants dans la victoire » est une formulation évaluative qui reprend sans esprit critique l'autoportrait américain. Le mot implique que la victoire est probable.
Pourquoi problématique	Une formulation neutre serait « Les États-Unis soulignent leur supériorité militaire » — « confiants dans la victoire » reprend la perception américaine d'eux-mêmes comme évaluation journalistique.

Constat 3 :

Horodatage	03:05
Citation	« <i>Peut-être un nouveau guide religieux en Iran, mais de la vieille école.</i> »
Manipulation	« De la vieille école » est une formulation dépréciative qui cadre la continuité avec le régime actuel comme rétrograde.
Pourquoi problématique	La formulation pose un cadre normatif (ancien = mauvais, changement = bien) qui contient un jugement de valeur politique qui ne devrait pas rester non marqué dans une émission d'information.

Résumé : Le cadrage de l'émission reprend largement la perspective des agresseurs (le changement de régime comme objectif légitime, le vide du pouvoir comme point de départ) et normalise la guerre comme événement stratégique. C'est un constat clair de cadrage unilatéral.



11. CHOIX DES MOTS ET TERMES

5/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 :

Horodatage	00:20 / 01:55
Citation	« jusqu'ici un dur dans l'ombre » / « Mojtabah Khamenei est considéré comme un dur »
Manipulation	« Dur » est un terme à connotation politique, perçu négativement dans la perspective occidentale. Il est utilisé deux fois — dans le teaser et dans le reportage — sans définition ni indication de source.
Pourquoi problématique	Une alternative neutre serait : « est considéré comme un représentant d'une ligne intransigeante » ou « est rattaché à l'aile conservatrice du régime ». « Dur » est un jugement de valeur, non une description.

Constat 2 :

Horodatage	06:02
Citation	« toute personne qui soutient la survie de la République islamique se trouve potentiellement sur la liste des cibles d'Israël »
Manipulation	« Liste des cibles » est un terme familier pour une liste de personnes à éliminer. La formulation normalise la menace israélienne de tuer tout successeur par un terme du langage courant.
Pourquoi problématique	La formulation minimise une menace d'assassinat de chefs d'État. Alternative neutre : « se trouve potentiellement sur la liste des cibles militaires d'Israël ».

Constat 3 :

Horodatage	03:46
Citation	« Dans la logique interne du système de la République islamique, sa nomination serait quelque peu problématique »
Manipulation	« Quelque peu problématique » est un euphémisme pour une contradiction fondamentale avec l'idéologie d'État de la République islamique.
Pourquoi problématique	La formulation relativise la portée politique de la succession dynastique et produit un effet minimisant.

Résumé : Le choix des mots est modérément unilatéral : « dur » (évaluatif, perspective occidentale), « liste des cibles » (minimisant pour une menace d'assassinat) et « quelque peu problématique » (euphémisme) sont les constats les plus frappants.



12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage 11:59

Événement déclencheur : la présentatrice introduit une question sur les déclarations de Hegseth.

Citation (présentateur)

« Des propos martiaux en provenance des États-Unis concernant le déroulement de la guerre. Encore une fois à Anita Bünter et Pascal Weber. Comment interprétez-vous les propos du secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth ? »

Comparaison

Ministre israélien de la Défense Katz, 05:36 — Réaction : aucune introduction critique analogue ; les déclarations de Katz sont rapportées sans introduction évaluative.

Asymétrie : la présentatrice qualifie les déclarations de Hegseth de « martiales » (guerrières, excessives) — une introduction évaluative qui n'est pas utilisée pour les déclarations de Katz (menace contre tous les futurs dirigeants iraniens). L'asymétrie est démontrable, mais modérée.

Constat 2 :

Horodatage 16:39

Événement déclencheur : question au porte-parole du DFAE sur la performance suisse en matière d'évacuation.

Citation (présentateur)

« Question au DFAE, la Suisse en fait-elle assez ? »

Comparaison

Aucune question critique analogue adressée à d'autres acteurs (Swiss, Conseiller fédéral Parmelin).

Asymétrie : la question est directe et critique, ce qui est fondamentalement positif. Aucune asymétrie systématique identifiable.

Résumé : Le comportement de modération présente une asymétrie modérée : les déclarations de Hegseth sont introduites par « martiales », tandis que les menaces de Katz ne reçoivent pas d'introduction critique analogue. L'asymétrie est réelle, mais pas grave.



13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

3/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Asymétrie 1 :

À Pascal
Weber (sur
Hegseth), 11

59 : « Comment interprétez-vous les propos du secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth ? » — après l'introduction « propos martiaux » — moyennement critique

À Anita Bünter
(sur Katz), 05

27 : aucune question directe sur la menace de Katz ; Bünter la rapporte de sa propre initiative — aucune question posée

Comparaison

Les déclarations de Hegseth sont activement remises en question (avec une introduction critique), les menaces de Katz ne sont pas activement remises en question.

Asymétrie 2 :

Au
représentant
de l'UDC, 21

08 : « Pourquoi l'UDC a-t-elle basculé dans le non ? » — directe, légèrement confrontationnelle

Au
représentant
du PS, 20

38 : « Pourquoi avez-vous finalement basculé dans le non ? » — directe, neutre

Au
représentant
du Centre, 20

10 : « À quel point êtes-vous déçu ? » — empathique, douce

Comparaison

La question au représentant du Centre est nettement plus douce (question d'empathie) que les questions à l'UDC et au PS (questions d'explication). Asymétrie modérée.

Résumé : Une asymétrie modérée des questions est identifiable : le représentant du Centre reçoit une question plus empathique que le représentant de l'UDC ; les déclarations de Hegseth sont remises en question plus activement que les menaces de Katz. Les asymétries sont réelles, mais pas systématiques.



14. FAUSSE BALANCE

2/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Horodatage

10:56–11:22

Construction : « Le côté israélien, en revanche, est un peu plus prudent. Le régime iranien dispose encore de capacités considérables. »

Analyse

L'« équilibre » entre l'optimisme américain et la prudence israélienne est présenté comme un équilibre — mais les deux voix sont des parties au conflit. Un véritable équilibre inclurait une perspective neutre ou iranienne.

Effet

Une fausse balance entre deux parties au conflit suggère un équilibre là où il n'en existe pas.

Résumé : L'émission présente une problématique de fausse balance limitée : l'« équilibre » entre les perspectives américaine et israélienne n'est pas un véritable équilibre, car les deux sont des parties au conflit. Le constat est réel, mais pas dominant.



15. AGENDA-SETTING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 :

Élément d'agenda posé : la guerre contre l'Iran est légitime et la seule question est de savoir qui prendra le pouvoir ensuite.

Horodatage

01:06 — Preuve : « Qui comblera le vide du pouvoir ? Qui dirigera l'Iran à l'avenir ? »

Agenda alternatif : la guerre est-elle légale ? Quelles en sont les conséquences humanitaires ? Quelles alternatives diplomatiques existent ?

Constat 2 :

Élément d'agenda posé : les Gardiens de la révolution sont le principal obstacle à un changement de régime.

Horodatage

06:19 — Preuve : « Indépendamment de la question de la direction, il est clair que les Gardiens de la révolution sont actuellement au cœur du régime »

Agenda alternatif : que pense la population civile iranienne ? Quel rôle jouent les institutions civiles ?

Constat 3 :

Élément d'agenda posé : la relation Suisse-UE est positive et l'inclusion de la Suisse dans « Made in Europe » est un succès.

Horodatage

23:43 — Preuve : « La Suisse a déjà franchi un obstacle important aujourd'hui. »

Agenda alternatif : quelles questions de souveraineté se posent ? Quels sont les coûts de l'ancrage à l'UE ? Que disent les voix eurosceptiques ?

Résumé : L'agenda-setting de l'émission normalise la guerre contre l'Iran comme une réalité donnée et pose le changement de régime comme objectif allant de soi. L'ancrage de la Suisse à l'UE est cadré comme un succès sans problème, sans voix critiques.



CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

Résultats

- SCORE FAITS DURS (moyenne critères 1–9) : 4.7 / 10
- SCORE FAITS MOUS (moyenne critères 10–15) : 4.2 / 10

Techniques dominantes

- 1. Omissions / Selective Omission (score 7) :** L'omission systématique des perspectives humanitaires (victimes civiles, situation de la population), de la qualification juridique internationale et de la question de la neutralité suisse est le constat le plus grave. Ces omissions créent ensemble une image de la guerre comme processus militaire légitime et propre, sans souffrance humaine ni problématique juridique.
- 2. Exhaustivité / Selective Omission image globale (score 7) :** Étroitement lié au critère 4 : sur dix perspectives pertinentes, seules deux sont évoquées. L'émission traite une guerre aux conséquences humanitaires potentiellement catastrophiques comme un événement stratégique-militaire, sans donner la parole à la population concernée.
- 3. Cadrage (score 6) et agenda-setting (score 6) :** L'émission reprend le cadrage des agresseurs (« vide du pouvoir », « question de l'avenir ») et pose le changement de régime comme objectif allant de soi à l'agenda. Cela normalise la guerre et empêche une mise en contexte critique de sa légalité et de sa légitimité.

Messages clés de l'émission

MESSAGE 1 (CONTENU) : « L'attaque américano-israélienne contre l'Iran est une réalité donnée, et la question décisive est de savoir qui prendra le pouvoir ensuite. »

Technique : Cadrage + agenda-setting — Preuves : 01:06 (« Qui comblera le vide du pouvoir ? »), 06:19 (« les Gardiens de la révolution sont actuellement au cœur du régime »)

MESSAGE 2 (PERSONNEL) : « Mojtabah Khamenei est un dur dangereux qui poursuivrait le cours répressif de son père. »

Technique : Choix des mots + timing + culpabilité par association — Preuves : 00:20 (« dur dans l'ombre »), 01:55 (« il aurait joué dans le passé un rôle clé »), 02:08 (« il devrait poursuivre le cours intransigeant de son père »)

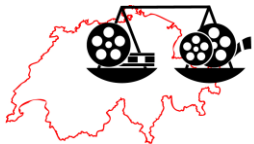
MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) : « La Suisse et l'Europe doivent se rapprocher davantage des structures occidentales (UE, États-Unis) pour protéger leurs intérêts. »

Technique : Agenda-setting + cadrage — Preuves : 22:20 (« Ce qui se passe en ce moment, maintenant encore en Iran, nous le montre chaque jour plus clairement. Nous devons renforcer nos secteurs économiques stratégiques en Europe. »), 23:43 (« La Suisse a déjà franchi un obstacle important aujourd'hui. »)

Justification : le score global de 4.5 se situe dans la plage « légère tendance », mais tend vers la limite de la « nette unilatéralité ». Les constats les plus forts (omission des perspectives humanitaires, lacunes d'exhaustivité, cadrage de la guerre comme processus de changement de régime) sont considérables pour une émission d'information principale d'un diffuseur de service public. L'art. 4 LRTV exige une présentation exacte et la pluralité des opinions sur les sujets controversés — les deux ne sont pas pleinement satisfaits dans la couverture de l'Iran. Les segments de politique intérieure (finances fédérales, billets de banque) sont nettement plus équilibrés et font baisser le score global.

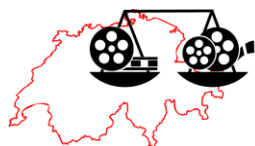
CONCLUSION

L'émission Tagesschau présente dans le segment iranien une unilatéralité structurelle qui résulte principalement d'omissions : les conséquences humanitaires de la guerre, la qualification juridique internationale et les perspectives iraniennes font totalement défaut, tandis que la perspective des agresseurs (États-Unis, Israël) domine et est normalisée par le cadrage (« vide du pouvoir », « question de l'avenir »). La seule experte externe (Bente Scheller, Heinrich-Böll-Stiftung) n'est pas politiquement neutre, mais est présentée comme instance spécialisée. Les segments de politique intérieure sont nettement plus équilibrés, mais présentent également des asymétries modérées (traitement plus empathique du représentant du Centre, présentation non critique de l'ancrage à l'UE). Mesuré à l'aune de l'art. 4 LRTV, qui exige une présentation exacte et la pluralité des opinions sur les sujets controversés, l'émission présente dans le bloc iranien des lacunes pertinentes qui vont au-delà des décisions rédactionnelles et ont



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

un caractère structurel. Le constat global est « légère tendance » avec des éléments de nette unilatéralité dans le thème principal.



ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Classification
1	SÉLECTION DES EXPERTS	6	●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	5	●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS	4	●●
4	OMISSIONS (Selective Omission)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	3	●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	3	●●
7	TIMING	4	●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	3	●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — image globale)	7	●●●●
10	CADRAGE (Framing)	6	●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMES	5	●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	3	●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	3	●●
14	FAUSSE BALANCE	2	●
15	AGENDA-SETTING	6	●●●

SCORE FAITS DURS (1-8)

4.7/10

Déséquilibre considérable

SCORE FAITS MOUS (9-14)

4.2/10

Déséquilibre considérable

SCORE GLOBAL

4.5/10

Déséquilibre considérable

Moyenne des faits durs et des faits mous



LÉGENDE — Signification des scores

Scores individuels par critère (0–10)

0	Aucun constat	Aucune anomalie pertinente constatée.
1–2	Constat faible	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
3–4	Constat léger à modéré	Tendance identifiable ; pertinence de l'effet faible à modérée.
5	Constat modéré avec pertinence de l'effet	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
6	Constat considérable (seuil)	Les scores à partir de 6 sont signalés comme « constats considérables ».
7	Constat considérable	Déséquilibre clair et bien étayé avec une pertinence de l'effet marquée.
8–9	Constat grave	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels étayables dans ce critère.
10	Degré maximal	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

0.0 – 2.5	Sans anomalie	Aucun schéma substantiel identifiable ; l'émission satisfait à l'exigence d'exactitude.
2.6 – 4.0	Léger déséquilibre	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
4.1 – 6.0	Déséquilibre considérable	Plusieurs constats considérables ; atteinte pertinente à la pluralité des perspectives.
6.1 – 8.0	Écart grave par rapport à l'exigence d'équilibre. Degré d'écart élevé	Schémas prononcés couvrant l'ensemble de l'émission ; haute pertinence de l'effet.
8.1 – 10	Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé	Degré maximal sur presque tous les critères ; couverture systématiquement unilatérale.

Biais partisan (-5 à +5)

-5 à -3	Fortement désavantagé	Le parti est nettement défavorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.
-2 à -1	Légèrement désavantagé	Désavantage identifiable, mais faible.
0	Neutre	Aucune faveur ou défaveur constatable.
+1 à +2	Légèrement favorisé	Faveur identifiable, mais faible.
+3 à +5	Fortement favorisé	Le parti est nettement favorisé dans la représentation, le temps de parole ou le cadrage.



CHAPITRE 5 — QUALIFICATION JURIDIQUE (art. 4 LRTV)

Évaluation selon l'art. 4 LRTV

Violation 1 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation exacte des faits et événements)

État de fait : absence de qualification humanitaire et juridique internationale de l'attaque américano-israélienne contre l'Iran

Preuve : horodatage 09:15 — Citation : « Depuis cinq jours, les États-Unis et Israël attaquent notamment l'Iran presque sans interruption depuis les airs » — sans aucune mise en contexte de la légalité, des victimes civiles ou des conséquences humanitaires

Évaluation : une guerre avec « plus de 2000 attaques » en quatre jours (09:52) sans mention de victimes civiles ni de qualification juridique internationale ne satisfait pas à l'exigence de présentation exacte. L'omission de ces dimensions n'est pas explicable par la contrainte de temps, étant donné le temps consacré par l'émission au thème iranien.

Violation 2 :

Norme : art. 4 al. 4 LRTV (pluralité des opinions sur les sujets controversés)

État de fait : sélection unilatérale des experts — la seule experte externe est proche des Verts ; aucune voix iranienne, russe, chinoise ou internationale neutre

Preuve : horodatage 07:04 — Citation : « C'est ce que dit Bente Scheller, de la Heinrich-Böll-Stiftung, proche des Verts allemands » — comme seule voix spécialisée externe sur la situation en Iran

Évaluation : sur un sujet géopolitique hautement controversé (guerre contre l'Iran), l'art. 4 al. 4 LRTV exige la présentation de différents points de vue. La limitation à une experte politiquement non neutre et à des correspondants internes à SRF ne satisfait pas à cette exigence.

Violation 3 :

Norme : art. 4 al. 2 LRTV (présentation exacte)

État de fait : utilisation de sources non identifiées pour des affirmations factuelles

Preuve : horodatage 04:09 — Citation : « un média d'opposition iranien rapporte qu'il aurait déjà été élu » (source non identifiée) ; 11:48 — « Les munitions se feraient rares, dit-on dans la région » (source non identifiée)

Évaluation : des affirmations factuelles sur le déroulement de la guerre et des décisions politiques sans sources primaires identifiables ne satisfont pas à l'exigence de présentation exacte. L'utilisation de sources anonymes pour des informations relatives à la guerre est particulièrement problématique.

Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission satisfait largement aux exigences de l'art. 4 LRTV dans la partie de politique intérieure (finances fédérales, évacuation, billets de banque). Dans le segment iranien, en revanche, trois lacunes pertinentes sont identifiables : l'absence de qualification humanitaire et juridique internationale (art. 4 al. 2), la sélection unilatérale des experts sans voix iranienne ou internationale neutre (art. 4 al. 4) ainsi que l'utilisation de sources non identifiées pour des affirmations factuelles (art. 4 al. 2). Ces lacunes ne sont pas nécessairement susceptibles de recours prises isolément, mais combinées, elles sont de nature à créer chez le spectateur une image unilatérale du conflit qui ne satisfait pas pleinement aux exigences du mandat de service public. Un recours auprès de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) serait envisageable sur la base de ces constats, notamment en ce qui concerne l'omission systématique des perspectives humanitaires et l'absence de pluralité des opinions sur un sujet géopolitique hautement controversé.



CHAPITRE 6 — VÉRIFICATION APPROFONDIE DES SOURCES

Heinrich-Böll-Stiftung (Bente Scheller)

1. FINANCEMENT : Principalement par le budget fédéral allemand (financement des fondations partisans selon la loi sur les partis) ; proche du parti des Verts (Bündnis 90/Die Grünen). Financement de projets supplémentaire par l'UE, des ministères fédéraux et des donateurs privés.

2. MANDAT : Mandat politique explicite : promotion des valeurs vertes, de la démocratie, des droits de l'homme, de la durabilité écologique. Le mandat n'est pas compatible avec une évaluation entièrement neutre sur des sujets touchant directement à la politique étrangère verte (changement de régime, démocratisation, droits de l'homme).

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Sur la question du changement de régime en Iran, il existe une concordance structurelle entre la position de la fondation (démocratisation, droits de l'homme) et l'évaluation selon laquelle le régime iranien est instable et a besoin de réformes. La fondation a un intérêt institutionnel à la pertinence de son expertise sur le Moyen-Orient.

D1 Conflit d'intérêts : -1 — Fondation proche des Verts sur le thème du changement de régime

D2 Risque personnel : +1 — Ancrage institutionnel ; risque modéré

D3 Compétence : +2 — Expertise Moyen-Orient présente et reconnue

D4 Cohérence des opinions : +1 — Ligne cohérente identifiable

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Principalement analytique

D6 Niveau de source : 0 — Analyse secondaire

TOTAL : +4 → FEU DE SOURCE : JAUNE

5. CONTRE-VOIX : Une contre-perspective (p. ex. un expert en sécurité réaliste évaluant différemment la stabilité du régime, ou un expert décrivant les Gardiens de la révolution comme moins monolithiques) n'est pas citée.

L'évaluation de Scheller est présentée comme la seule perspective spécialisée.

IMPORTANT : la mention « proche des Verts allemands » par le reporter est correcte et transparente. Elle n'est cependant pas traitée comme une limitation de la neutralité, mais comme une remarque accessoire. Cela est insuffisant pour une émission d'information principale qui cite une fondation politiquement proche comme seule instance spécialisée externe sur un sujet hautement politique.

Qualification juridique et méthodologique

Pas un jugement de fait

Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils sont à comprendre comme le résultat d'une opérationnalisation standardisée, non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.

Pas un jugement juridique

L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la conformité d'une émission concrète aux dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).

Pas une preuve de causalité

Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.

Pas un jugement d'intention

L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre considérable a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motivations ou les objectifs stratégiques.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

**Instrument de
comparaison
heuristique**

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

Base légale Suisse — SRG SSR

Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne pas être discriminatoires, ne pas contribuer à la haine raciale, ne pas mettre en danger la moralité publique, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et événements de manière exacte, de sorte que le public puisse se former sa propre opinion. Les opinions et commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : L'ensemble des émissions rédactionnelles doit exprimer de manière appropriée la diversité des événements et des opinions (principe de pluralité).

Obligations essentielles

1. **Exactitude** : Présentation exacte des faits et événements
2. **Pluralité des opinions** : Diversité des points de vue sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Sélection équilibrée des interlocuteurs

Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : examine les plaintes contre les émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



ANNEXE 2 : FONDEMENTS SCIENTIFIQUES

Bibliographie

- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266

SVFAB — Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung | Postfach, 8021 Zürich 1 | www.svfab.ch | kontakt@svfab.ch | *Rapport méthodologique mars 2026* | *Convertisseur 3.4 (2026-05-20)*



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement des évaluations détaillées supplémentaires, mais vous pouvez également en faire établir pour n'importe quelle émission (ce service est facturé).

Pour que notre travail soit solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

Contact et informations complémentaires :

www.SVFAB.ch | Kontakt@SVFAB.ch

Coordonnées bancaires : PostFinance – POFICHBE

IBAN : CH32 0900 0000 1675 6251 1

Bénéficiaire : SVFAB, Postfach, CH-8021 Zürich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Vous obtenez auprès du SVFAB les livres suivants

Commandes via www.svfab.ch ou kontakt@svfab.ch



Couverture médiatique déséquilibrée est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, suppression du contexte et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On voit également où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**
Également disponible en **livre audio**



L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Qui ne le sait pas fournit du matériel. De bonnes citations qui seront mal coupées. Des déclarations exactes qui atterriront dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui seront cadrées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone devant le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les militants, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils cessent d'y participer — et commencent à le façonner.

En A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



Tu crois voir le monde. En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un livre d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus de souveraineté. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et un sourire de temps en temps.

Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.



La SRG perçoit 1.56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99.6 % de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit public qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme à l'économie de marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.